

Votre première connexion

1/ Se rendre sur le site de la ville de Bollène
Et cliquez sur le lien « Portail Famille »

www.ville-bollene.fr



2/ Saisir votre identifiant et votre mot de passe



3/ A la première connexion, il vous faudra prendre connaissance et valider la charte d'utilisation



4/ Un manuel d'utilisation est disponible sur votre espace personnel. N'hésitez pas à le consulter.



1/ Cliquer sur l'enfant concerné

2/ Cliquer sur réservation

3/ Choisir l'activité

4/ Cliquer sur les jours souhaités

5/ Valider

6/ Pour payer, cliquer sur « panier » en haut à droite & suivre les instructions du paiement en ligne